L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux: 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLÉANS.
DIMANCHE, 1er MAI 1887.

PETITES ANNONCES.

UN jeune homme, éduqué à l'Université Cornell, qui a fait une spécialité de la langue anglaise et de la littérature, donnera des leçons particulières en anglais ou dans les branches élémentaires, à des prix modérés. S'adresser à E. G. Tyler, 11 rue Ste-Anne, Nouvelle-Orléans. mai 1—1f

A LOUER.

MAGASIN à louer—Coin Royale et Ste-Anne. S'adresser, 73 Ste-Anne. 1mai—7f

DEMANDES.

ON demande une française expérimentée pour s'occuper des enfants et aider au travail de la maison. Bon salaire et une place permanente. S'adresser 174 coin Camp et Neuvième. 1er mai—1 f.

ON demande—Un jardinier, pour aller à la campagne. S'adresser par lettre à A. B., bureau de l'Abeille. 30avril—2f

ON demande à acheter des vieux meubles (antiques). S'adresser No. 123 rue Bourbon. 24 av—1m

PERDU.

DISPARUE—Du pâturage de Gentilly une jument rouge foncé de moyenne hauteur, avec la queue et la crinière noires, et ayant les quatre pieds ferrés. Elle avait un licou au moment de disparaître. Une récompense libérale sera payée à la personne qui ramènera la jument au No 488 rue Ste. Anne, chez M. L. BONÉE. 17avril—1F

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Hermann Miller.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 19,986—Division B.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Gabriel Villeré, administrateur public et administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué, et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour,
W. J. McGEEHAN, Greffier.
1er mai—1, 6, 10.

Succession de Patrick, Michael et John Sullivan.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No. 20 753—Division D. Attendu que Julia O'Brien, femme de Patrick J. Mooney, a présenté une pétition à la Cour, à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans les successions de feus Patrick, Michael et John Sullivan, décédés intestats; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
29avril—29—4 6 mai

Succession de Mme Selina D. Bebb.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 15,834—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par E. J. Hart Jr., exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
27 avril—27 mai 1 6

Succession de Jacob D. Schmidt.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No. 20,748—Division D—Attendu que Gabriel Villeré administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Jacob D. Schmidt, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
27 avril—1 mai—6.

Succession de Lionel C. Levy

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 13,607—Division E.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Eleanor M. Levy exécutrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier
22 avril—22.27—1er mai

Succession de Louise Dumortier, veuve de James Flint.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 20,217—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Mme Cécilia Kennedy, épouse de Leonville Thompson, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
26 avril—26,30—5 mai.

Succession de John Feehan et son épouse Margaret Finn

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No. 20,912.—Division C—Attendu que Gabriel Villeré, administrateur public, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu John Feehan et son épouse, Margaret Finn, décédés intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
23 avril—23 27—1 mai

AVIS AUX CREANCIERS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

James Fahey vs Anna Kramer.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 19,750—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'encan Arcade rue Magazine, entre Gravier et le Natchez Alley dans le premier district de cette ville le SAMEDI, 28 mai, 1887, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un lot de terre avec les bâtisses améliorations et dépendances qui s'y trouvent situé dans le troisième district de cette ville, dans l'ilet No 4 borné par les rues de Chartres, Enghien, Royale et Port, mesurant 36 pieds 6 pouces de face à la rue de Chartres, sur une profondeur de 100 pieds.
Saisi dans l'affaire ci dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
27 avril—4 mai—4 11 18 25 28.

Emile Per[illegible] vs ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 20,130—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers en cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Thomas Duffy, shérif civil et syndic en cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
30 avril—30 mai 4 8

ETAT DE LA LOUISIANE.—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans.—Emile H Caulfield vs ses créanciers—No 20,892 Division A.—Ordre de Cour—Qu'une réunion des créanciers du pétitionnaire Emile H. Caulfield soit convoquée et tenue pardevant Geo. G. McLean, notaire en cette paroisse, MARDI, le 24me jour de mai 1887, à 11 heures A. M., dans le but de considérer et de déterminer sur l'application des dits pétitionnaires pour un répit et qu'en attendant, que toutes les procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues, et que H. L. Edwards, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.
Nouvelle-Orléans, 20 avril 1887.
[Signé] A. L. TISSOT, Juge.
Pour copie conforme:
GEO. P. CASELLAR, Député-Greffier.
22 avril—3f en 30 jrs

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—J. B. Junqua vs. ses Créanciers—No. 20,554—Ordre de Cour—Il est ordonné que les créanciers du pétitionnaire soient notifiés de se présenter devant E A Peyroux, notaire en cette ville, le 2me jour de mai 1887, à 11 heures A. M. afin de prendre en considération l'application du dit pétitionnaire pour un répit, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre sa personne et sa propriété soient suspendues. Il est de plus ordonné que Joseph Lombard, avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.
Nouvelle Orléans, 22 mars, 1887.
(Signé) A. L. TISSOT, Juge.
Pour copie conforme:
JAS D. RANKIN, Député Greffier.
23 mars—3f en 30jrs

VENTES PAR LE CONSTABLE.

N. O. & N. E. R. R. Co. vs. Jones & [illegible] in solido.

PREMIÈRE COUR DE CITÉ DE LA NOUVELLE ORLÉANS—No 12,477—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Hon. T. R. Rozier, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, je procéderai à la vente à l'encan, au coin des rues Press et Urquhart, 3me District, le MARDI, 10 mai 1887, à midi, de la propriété ci après décrite, à savoir:
Un grand lot de bois de charpente, d'après un inventaire enliassé en mon bureau.
Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FENDEL HORN.
Constable de la Première Cour de Cité de la Nlle-Orléans.
29 avril—29—mai 4 10

ANNONCE JUDICIAIRE.

Comptes ouverts, Notes, Billets recevables, etc.
T. J. Carver & Co. vs. Leurs Créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 20,124—En vertu d'un ordre de vente en date du 14 avril 1887, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 7 mai 1887, à midi, des propriétés ci-après décrites, à savoir:
Un lot de comptes à recevoir, billets, billets à recevoir, etc., conformément à une liste déposée à mon bureau.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
26 avril—26 30—mai 3 7.

GROS LOT

$150,000

L.S.L.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane

Incorporée par la Législature dans un but de charité et pour aider au développement de l'enseignement public, au capital de $1,000,000.
La création de la Compagnie a été ratifiée, par un vote populaire énorme, et reconnue par la présente Constitution de l'Etat adoptée le 2 décembre 1879.

CERTIFICAT.

Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et trimestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac-simile de nos signatures.

G. T. Beauregard
J. A. Early

TOUS LES LOTS GAGNANTS PAYES EN PLEIN

Sur présentation au bureau de la compagnie, ou sur n'importe quelle banque nationale à la Nouvelle-Orléans.

GRANDE CHANCE
—POUR—
UNE FORTUNE

Le Grand Tirage Mensuel
CLASSE E.
—DE—
LA COMPAGNIE DE LA LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE
AURA LIEU A LA
Nlle-Orléans,
MARDI, 10 MAI 1887.

2,179 Lots, montant en tout à $535,000.

Le tirage commencera positivement ONZE HEURES A. M.,
—A—
L'ACADEMIE DE MUSIQUE.

VOYEZ LE PLAN.

PLAN EXTRAORDINAIRE,

100,000 Billets, à $10 le Billet.
DEMI-BILLET $5. CINQUIEME DE BILLET $2, DIXIEME DE BILLET $1.

LISTE DES LOTS:

1 Gros lot de	$150,000..	$150,000
1 .. .. de	50,000..	50,000
1 Lot de....	20,000..	20,000
2 Lots de....	10,000..	20,000
4 Lots de....	5,000..	20,000
20 Lots de....	1,000..	20,000
50 Lots de....	500..	25,000
100 Lots de....	300..	30,000
200 Lots de....	200..	40,000
500 Lots de....	100..	50,000

LOTS D'APPROXIMATION:

100 Lots d'approximation..	$300..	$30,000
100	200..	20,000
100	100..	10,000
1000	50..	50,000
2,179 Lots s'élevant à........		$535,000

Les demandes de prix pour les clubs ne doivent être adressées qu'au bureau de la Compagnie, à la Nouvelle-Orléans.
Pour plus de renseignements, écrire très lisiblement, en donnant son adresse.

IMPORTANT.

Remises d'argent par Postal Notes, Express Order, change de New-York, ou traites sur la Nouvelle-Orléans.
Les lettres renfermant de l'argent devront toujours être envoyées par l'Express à nos frais. Adresser à

M. A. DAUPHIN,
Nouvelle-Orléans, Lne.

Adresser vos lettres enregistrées à
la New Orleans National Bank, New Orleans, La.

RAPPELEZ-VOUS que la présence des généraux Beauregard et Early, qui sont chargés des tirages, est une garantie de la parfaite loyauté qui préside à la distribution des lots. Les chances sont égales pour tous. Personne ne saurait prévoir le numéro qui tire un lot.
RAPPELEZ-VOUS que le paiement de tous les lots est GARANTI PAR QUATRE BANQUES NATIONALES et que les billets sont signés par le président d'une institution dont les droits, inscrits dans une charte, sont reconnus par les tribunaux les plus élevés. Méfiez-vous donc des contrefaçons et des plans anonymes.

VENTES A L'ENCAN.

PAR JAS P. GUINAULT.

Magnifiques laitières et génisses sur le point de vêler.

PAR JAS. P. GUINAULT, Encanteur—Bureau encoignure Bienville et Passage de la Bourse—MARDI, 3 mai 1887, il sera vendu à midi précis, à l'écurie Melrose, à l'encoignure des rues Carondelet et Berlin—

40 magnifiques vaches laitières avec jeunes veaux ainsi que plusieurs génisses sur le point de vêler, et toutes habituées à l'écurie.
Aussi—2 taureaux d'un an, de race Holstein.
Conditions—Jusqu'à $50, comptant; et au-dessus de $50 six mois de crédit en billets endossés sur place à la satisfaction du vendeur. 29avril—

RESIDENCE POUR TOUS.

Un ilet de terre situé dans le 6ème district de cette ville.
Maison rue Chestnut, près Napoleon Avenue.

Succession de Mlle Clary Bochereau.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 19,960.—SAMEDI, 14 mai, 1887, à midi—Par JAS P. GUINAULT, il sera vendu à la Bourse d'Encan Arcade, rue des Magasins, entre Gravier et Natchez. En vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, en date du 7 avril 1887. Les propriétés suivantes appartenant à la susdite succession, savoir—
1° 23 lots de terre situés dans le sixième district de cette ville, désignés par les Nos 1 à 23 inclusivement, dans l'ilet compris par les rues Amelia Peniston, Levée, ou Tchoupitoulas et Jersey ou Annonciation.
Le lot No. 1 mesure 20 pieds 3 pouces 6 lignes de face à la rue Peniston, 82 pieds 10 pouces 6 lignes sur la rue Levée, 82 pieds sur la ligne le divisant du lot No. 2; 31 pieds 4 pouces 3 lignes sur la ligne du fond, et forme l'encoignure des rues Levée et Peniston.
Les lots Nos. 2 et 3 mesurent chacun 30 pieds 3 pouces 1 ligne de face sur la rue Peniston sur 82 pieds de profondeur entre lignes parallèles.
Sur ces trois lots il existe une bâtisse en bois à étage couverte en ardoises, contenant cinq locations, chacune louée pour $6 par mois.
Le lot No. 4 mesure 24 pieds 1 pouce de face sur la rue Peniston, sur 82 pieds de profondeur entre ligne parallèles.
Ensemble une bâtisse en bois à un étage, louée pour $10 par mois.
Les lots Nos. 5, 6, 7, 8 et 9 mesurent chacun 33 pieds 5 pouces 3 lignes de face sur la rue Peniston, sur 82 pieds de profondeur entre lignes parallèles; le lot No 9 formant l'encoignure de la rue Jersey.
Les lots Nos 10 et 11 mesurent chacun 30 pieds de face sur la rue Jersey, 152 pieds 1 pouce 5 lignes de profondeur et 30 pieds 6 pouces 2 lignes sur la ligne du fond.
Le lot No. 12 mesure 31 pieds 4 pouces 1 ligne de face à la rue Levée, 131 pieds 7 lignes de profondeur du côté de la rue Peniston, 135 pieds 1 pouce 5 lignes sur le côté de la rue Amelia.
Le lot No 13 mesure 31 pieds 4 pouces 1 ligne de face à la rue Levée 135 pieds 1 pouce 5 lignes sur la ligne du côté de la rue Peniston, 139 pieds 2 pouces 8 lignes du côté de la rue Amelia. 30 pieds 6 pouces 2 lignes sur la ligne du fond.
Le lot No 14 formant l'encoignure des rues Levée et Amelia, mesure 32 pieds 2 pouces de face à la rue Amelia, 19 pieds 6 pouces 3 lignes sur la ligne du fond, sur 94 pieds 3 pouces et 2 lignes de profondeur et face à la rue Levée, et 93 pieds 3 pouces sur la ligne opposée.
Le lot No 15 mesure 29 pieds 9 pouces 4 lignes de face sur la rue Amelia, 29 pieds 4 pouces 4 lignes sur la ligne du fond, sur 93 pieds 3 pouces de profondeur.
Le lot No 16 mesure 30 pieds 3 pouces 4 lignes de face sur la rue Amelia, sur 93 pieds 3 pouces de profondeur.
Le lot No 17 mesure 29 pieds 8 pouces 4 lignes de face à la rue Amelia, sur 93 pieds 3 pouces de profondeur.
Le lot No. 18 mesure 29 pieds 10 pouces 4 lignes de face à la rue Amelia sur 93 pieds 3 pouces de profondeur.
Le lot No. 19 mesure 30 pieds 4 lignes de face à la rue Amelia sur 93 pieds 3 pouces de profondeur.
Le lot No. 20 mesure 30 pieds 3 pouces 4 lignes de face à la rue Amelia sur 93 pieds 3 pouces de profondeur.
Le lot No. 21 mesure 29 pieds 9 pouces 4 lignes de face à la rue Amelia sur 93 pieds 3 pouces de profondeur.
Le lot No. 22 mesure 30 pieds 6 pouces 4 lignes de face à la rue Amelia sur 93 pieds 3 pouces de profondeur.
Le lot No. 23, formant l'encoignure des rues Amelia et Jersey, mesure 31 pieds 5 pouces 5 lignes de face à la rue Amelia sur 93 pieds 3 pouces de profondeur, face à la rue Jersey.
Sur les terrains Nos 14 à 23 il existe une bâtisse en bois à un étage avec attique, contenant dix locations, chacune louée à $12 par mois.
2° Trois certains lots de terre situés dans le même district, dans l'ilet borné par l'Avenue Napoléon, les rues Chestnut, Colisée et Jena, lesquels lots de terre sont désignés par les Nos 13 14 et 15.
Le lot No 13 mesure 30 pieds de face à la rue Chestnut sur une profondeur de 127 pieds 6 pouces.
Les lots Nos. 14 et 15 mesurent chacun 25 pieds de face à la rue Chestnut sur une profondeur de 127 pieds 6 pouces. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui en dépendent.
Le tout conformément aux plans qui seront exhibés à la Bourse.
Termes et conditions—Un tiers ou davantage comptant à l'option des acquéreurs et la balance à un et deux ans de crédit en billets des acquéreurs portant 8 pour cent d'intérêt par an de date, du jour de l'adjudication jusqu'à parfait paiement garanti par hypothèque et privilège.
Les actes de vente se passeront pardevant J. Fahey, notaire, aux frais des acquéreurs et contiendront les clauses usuelles relatives au paiement 5 0/0 frais d'avocat, assurances, transfer de police d'assurance et la clause de non aliénation.
Les taxes pour l'année 1887 seront assumées par les acquéreurs en sus du prix d'adjudication.
Un dépôt de 10 0/0 comptant sera exigé des acquéreurs sur adjudication.
10 avril—13 16 23 30—mai 7 14

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Henry Blasco vs. Mme Catherine Potthoff.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 20,313—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à l'enchère public, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le MARDI 3 mai 1887, à midi de la propriété ci après décrite, à savoir:
Deux certains lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de cette ville, désigné par les Nos. 2 et 3 de l'ilet compris entre les rues Marigny, Morean, Mandeville et Casacalvo, sur un plan dressé par Joseph Pilié, ancien voyer de ville, le 3 mai 1844, déposé en l'étude de Louis T. Caire, anciennement notaire en cette ville, et mesurant comme suit, à savoir: Le lot numéro deux mesure vingt cinq pieds, un pouce et trois lignes de face rue Marigny sur une profondeur de cent vingt-cinq pieds deux pouces entre lignes parallèles, au pied américain, et le dit lot numéro trois mesure vingt six pieds, dix pouces et cinq lignes de face à la rue Marigny sur une profondeur de cent vingt sept pieds, dix pouces et cinq lignes, entre lignes parallèles, au pied américain.
Saisi dans l'affaire ci dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
2avril—2,9,16,23,30—3mai.

ANNONCE, JUDICIAIRE.

Joseph D. Prot vs Emile J. O'Brien.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 19,327—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je vendrai à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue des Magasins, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, MERCREDI, 11 mai, 1887, à midi, la propriété décrite ci dessous, à savoir:
Tous les droits, titres et intérêts d'Emile J. O'Brien, défendeur dans cette affaire, et dans la raison sociale de Fairchild & O'Brien, composée de Henry W. Fairchild et Emile J. O'Brien.
Saisi dans l'affaire ci dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans
30 avril—mai 4,7,11

ANNONCE JUDICIAIRE.

Meubles de maison, etc.
Fanny H. Mills et al. vs. Amelia Paris et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans. No 19,583—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci après désignés, le MARDI, 3 mai 1887, à 10 heures a. m., de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Au local No 30 rue Sud Bassin—
Le contenu du dit local consistant en un lot de meubles de maison de valeur, tel que: ameublement de salon, chambre à coucher, etc., et autres objets conformément à un inventaire déposé à mon bureau.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
22avril—22,26,30—3mai.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Henry Grotham vs Anna Kramer.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 19,714—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 28 mai 1887, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Un lot de terre, avec les bâtisses, améliorations et dépendances qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par le numéro un de l'ilet 104, compris entre les rues Bons-Enfants, Espagne, Washington et Morales et mesurant au pied américain trente-trois pieds neuf pouces et sept lignes de face à la rue Bons-Enfants sur une profondeur de cent cinq pieds deux pouces et quatre lignes de face à la rue Washington.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
27 avril—mai 4, 11, 18, 25, 28.

ETAT DE LA LOUISIANE.—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans.—No 20,989.—Division "B."—Eugène Foulon vs ses créanciers.—Il est ordonné que les créanciers du pétitionnaire soient notifiés de se réunir au bureau de Michel V. Déjan, notaire en cette ville, No 20 rue Carondelet, le 6me jour de juin 1887, à 10 heures A. M., dans le but de considérer et déterminer sur l'application du pétitionnaire pour un répit, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues. Il est de plus ordonné que Anatole A. Ker Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.
Nouvelle-Orléans, 25 avril 1887.
[Signé] A. L. TISSOT, Juge.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN,
26av— Député greffier.

VENTES A L'ENCAN

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

Magasin et Maisons de Résidence de Valeur

—DANS LES—

Deuxième et Quatrième Districts.

Coin des rues Baronne et Félicité.

No 221 rue Tremé, entre Ursulines et St-Philippe—Jolie maison de résidence à deux étages, avec mansarde.

No 223 rue Tremé, entre Ursulines et St-Philippe—Une maison double en bois, à un étage.

30 actions du fonds capital du Importers Bonded Warehouse Company.

Succession de Mme Vve Victor Cherbonnier, née Marie Thérèse Conand.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—No 19,735.

Ernest F. Cherbonnier et al.

—VS.—

Camille B. Cherbonnier et al.

No 19,735.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, encanteur—Bureaux No. 46 rue Royale—SAMEDI, 28 mai 1887, à midi, il sera vendu à la Bourse d'encan de l'Arcade, rue Magazine, entre les rues Gravier et Natchez, en vertu d'un jugement rendu et signé le 24 mars 1887, et en vertu de deux ordres signés le 20 avril 1887, par l'honorable F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, la propriété ci après décrite, à savoir.
1° Un terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville carré d'ilet borné par les rues Baronne, Félicité, Carondelet et St André, et formant l'angle des rues Félicité et Baronne. Il mesure 28 pieds 3 pouces et 6 lignes de façade rue Baronne, sur 31 pieds 9 pouces de largeur à l'arrière, sur 120 pieds 4 pouces du côté opposé.
Les améliorations comprennent une bâtisse en bois au coin des rues Baronne et Félicité, convenable pour magasin; une autre bâtisse adjacente ayant 3 chambres; enfin une troisième bâtisse adjacente, ayant 8 chambres, citernes, lieux d'aisance, etc. à chaque propriété. La susdite propriété est vendue sujette à un bail à Thos McMahon à raison de $20 par mois expirant le 30 septembre 1887.
2° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet compris entre les rues Tremé, Ursulines, St Philippe et Marais, mesurant 26 pieds 2 pouces de face à la rue Tremé, 26 pieds 3 pouces 6 lignes de largeur dans le fond sur une profondeur de 120 pieds.
Les améliorations comprennent une jolie résidence en bois à deux étages avec mansarde couverte en ardoises désignée par le numéro municipal 221 rue Tremé, ayant au rez de chaussée corridor deux chambres, salle à manger et cabinet, même distribution au premier étage et une grande chambre et trois cabinets dans la mansarde, galerie de devant à chaque étage une cuisine en bois à deux étages couverte en ardoises attenant au corps de logis principal ayant 4 chambres, cuves, water works, lieux d'aisance cour en briques etc. etc.
3° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'ilet compris entre les rues Tremé, St-Philippe, Ursulines et Marais mesurant 26 pieds 2 pouces de face à la rue Tremé 26 pieds 3 pouces 6 lignes de largeur dans le fond, sur une profondeur de 120 pieds.
Les améliorations comprennent une maison à deux corps de logis couverte en ardoises avec quatre chambres galerie et cabinet dans le corps principal, une cuisine à deux étages avec quatre chambres, waterworks lieux d'aisance, etc. connu par le numéro municipal 223 rue Tremé
Conditions—Une moitié ou plus comptant au gré des acquéreurs le reste à un an et deux ans de crédit en billets des acquéreurs portant intérêt à raison de 8 pour cent par an à partir du jour de l'adjudication, garantis par hypothèque et privilège et lien de vendeur sur la propriété vendue, les dits billets portant intérêt à raison de 8 pour cent par an à partir du jour de l'adjudication jusqu'au paiement final avec les clauses usuelles d'assurance non aliénation et honoraire d'avocat en cas de procédure de 10 pour cent sur le montant [illegible], les acquéreurs assumeront, en sus du prix d'adjudication toutes les taxes dues et exigibles en 1887
Acte de vente pardevant P. A. Conand, notaire, aux frais des acquéreurs.

Aussi.

A la même heure et au même endroit ci-dessus désigné en vertu et conformément au même jugement et deux ordres ci-dessus décrits, et pour le compte de la même affaire, il sera vendu 30 actions du fonds capital du Importers Bonded Warehouse Company.
Conditions—Comptant avant transfert.
23avril—23,30—mai 7,14, 21, 28.

PAR MACON, PAUL & ROBINSON

Propriété améliorée dans le Premier district.

Succession d'Auguste Gautier.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 19,976—Division A.

PAR MACON, PAUL & ROBINSON—ALBERT PAUL, Encanteur—Bureau No 5 rue Carondelet—SAMEDI, 28 mai 1887, à midi, à la Bourse d'encan Arcade, rue Magasins, en vertu d'un ordre de l'Hon A. L. Tissot, juge de la cour civile de district pour la paroisse d'Orléans en date du 21 avril 1887 il sera vendu à l'encan:
1° Un certain lot de terre situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Camp Magasins, Robin et Terpsichore, désigné par la lettre "B" sur un plan dressé par Arthur de Armas, député voyer de cette ville le 26ème jour de mars 1887, et mesurant, au pied américain, 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue Camp, et la même mesure dans le fond, sur une profondeur de 121 pieds entre lignes parallèles: le dit lot est situé à une distance de 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de l'encoignure des rues Robin et Camp. Ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, comprenant une résidence cottage, connue par le No 424 rue Camp.
2° Un certain morceau de terre dans le même district et ilet immédiatement dans le fond de la propriété ci dessus désignée par la lettre "D" le plan susdit et mesurant, au pied américain, 31 pieds 11 pouces et 5 ligne sur la ligne du fond du lot "B" et la même dimension sur l'autre ligne du côté près la rue Magazine le divisant du lot "C" sur le dit plan et 6 pieds 10 pouces et 5 lignes sur chacun des deux autres côtés vers les rues Robin et Terpsichore respectivement.
Conditions—Un tiers ou plus comptant, le reste à un crédit de un et deux ans de terme, avec des billets garantis par hypothèque et privilège et lien du vendeur, portant intérêt à raison de 8 pour cent par an, à compter du jour de la vente jusqu'à paiement final. L'acte de vente devra contenir toutes les clauses usuelles de garantie, de 5 pour cent d'honoraires d'avocat, transfert de la police d'assurance, etc. L'acquéreur assumera le paiement de toutes les taxes dues et exigibles en 1887, 10 pour cent seront requis du montant de son adjudication.
Actes de vente pardevant Benjamin Ory, notaire, aux frais des acquéreurs.
24 avril—24,30—mai 7,14,21 28

ANNONCE JUDICIAIRE.

Une magnifique maison.

La grande et élégante résidence désignée comme

LA MAISON FORESTIER,

Sur la rue Esplanade près White, grand terrain élevé et couvert avec un gazon magnifique, jardin ornemental et planté de plusieurs chênes et arbres fruitiers, belle promenade, pavé Schillinger. Ensemble avec une écurie, chambre de jardinier, poulaillers et autres dépendances.

Succession de Mme A. L. Gabaoi, épouse de E. Forestier.

No. 14,824—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E.

PAR MACON, PAUL & ROBINSON, ALBERT PAUL, encanteur.—Bureaux No 5 rue Carondelet, SAMEDI, 7 mai 1887, à midi, à la Bourse d'encan Arcade, rue Magazine, près Gravier, en vertu d'un ordre de l'Hon. Albert Voorhies, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 26 mars 1887, il sera vendu à l'encan:
Une certaine portion de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations, etc., avec tous les droits, privilèges, etc., qui y appartiennent, située dans le troisième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Esplanade, Lepage, White, Septième et Washington, mesurant 182 pieds 4 pouces et 5 lignes de face à la rue Esplanade, 253 pieds 1 pouce et 6 lignes de profondeur et de face à la rue White, 173 pieds 1 ligne dans le fond faisant face à la rue Lepage et 210 pieds 10 pouces et 6 lignes de profondeur sur le côté vers la rue Septième et composés des lots 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13 et 14, conformément à un plan de E. Pilié, en date du 26 mars 1881, et annexé à un acte de vente du 20 mai 1881, pardevant E. Grima, notaire.
Les améliorations consistent en une grande et élégante résidence en bois, fortement bâtie, ayant deux étages et mansarde, désignée comme la maison Forestier.
En peinture, confort et distribution, cette propriété n'est, sans nul doute, surpassée par aucune autre en cette ville et ne peut être appréciée que par une inspection personnelle. Le terrain est spécialement attrayant; pavage Schillinger, façade ornementale et enclosure splendide en fer: son voisinage est un des plus désirables de la belle Avenue aristocratique.
Conditions—Un quart ou plus comptant, le reste à 1, 2 et 3 ans de crédit, portant intérêt à raison de 7 pour cent par an à partir du jour de la vente jusqu'à paiement final, et garanti par hypothèque sur la propriété vendue; l'acquéreur assumera le paiement des taxes de 1887 et 5 pour cent d'honoraires d'avocat, en cas de procédures judiciaires pour en forcer le paiement des billets ou une partie, de même garantis par hypothèque. Les bâtisses devront être assurées contre le feu pour une somme pas moindre que le montant dû sur les dits billets, et la police transférée au vendeur et aux détenteurs futurs des billets.
Acte de vente, aux frais de l'acquéreur, pardevant Théodore Guyol, notaire; dix pour cent sera payé au moment de la vente.
3av—3 9 16 23 7 30mai

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

PROPRIÉTÉS AMÉLIORÉES ET VACANTES

—DANS LE—

Premier, le Deuxième, le Troisième, le Quatrième et le Sixième District.

Rue St-Charles, entre Euterpe et Polymnie.
Nos 169 et 171 rue Dryades, entre Poydras et Lafayette.
No 43 rue Villeré, entre Douane et Bienville.
Nos 379 et 381 rue Dauphine, entre Union et Bagatelle.
Nos 502 et 504 rue des Remparts, entre Champs-Elysées et Marigny.
Nos 37 et 39 rue Mandeville, entre Decatur et Chartres.
No 88 rue Peters, entre Mandeville et Espagne.
No 139 Champs-Elysées, entre Remparts et St-Claude.
No 562 rue Dauphine, entre Washington et Lafayette.
Nos 379 et 381 rue des Remparts, entre St-Antoine et Columbus.
No 103 rue Rousseau, entre Joséphine et Jackson.
No 77 rue Adèle, entre St-Thomas et Rousseau.
No 269 rue Chippewa, entre Joséphine et Jackson.
Coin Marengo et Constance.
Portion de terre faisant face aux rues St-Patrick, St-David et Dufossat.
Ilet de terre borné par les rues St-David, St-Patrick, Marengo et Milan.

Succession de Mme Billgery.

No 4—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, encanteur, Bureau No. 46 rue Royale—SAMEDI, 21 mai 1887, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre Gravier et Natchez, en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 4 avril 1887, pour compte de la succession ci-dessus, les propriétés ci après décrites, savoir:

PREMIER DISTRICT.

1° Un certain lot de terre avec les édifices et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de cette ville, dans l'ilet No 280, borné par les rues St-Charles, Carondelet, Euterpe et Polymnie, mesurant 25 pieds 7 pouces de face à la rue St-Charles sur 113 pieds 10 pouces de profondeur.
Les améliorations comprennent une petite maison en retraite de la rue, avec deux chambres, citerne lieux d'aisance, etc.
2° Un certain lot de terre, avec les édifices et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de cette ville, dans l'ilet No 259, borné par les rues Dryades, Baronne, Poydras et Lafayette, désigné comme lots Nos 28 et 29 mesurant ensemble 54 pieds de face à la rue Dryades sur une profondeur de 106 pieds 10 pouces.
Les améliorations comprennent un édifice en briques à deux étages à double corps de logis avec cuisine en briques à deux étages, connus par les numéros municipaux Nos 169 et 171 rue Dryades et renfermant le principal corps de bâtiment 2 chambres au rez de chaussée et 3 chambres au dessus dans chaque logis. la cuisine a 3 chambres au rez de chaussée et 3 chambres au dessus. La maison a un grand vestibule, des corridors water works, cuves, lieux d'aisance, cour pavée etc.
Le No 169 rue Dryades comprend en outre un édifice en briques à trois étages joint à la cuisine et renfermant en tout environ 6 chambres. La tout couvert en ardoises.

DEUXIÈME DISTRICT.

3° Un certain lot de terre, avec les édifices et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Bienville Villeré, Douane et Robertson, ayant mesure américaine 26 pieds 2 pouces 3 lignes de face à la rue Villeré, sur une profondeur, entre lignes parallèles, de 63 pieds 11 pouces du côté de la rue de la Douane et faisant partie de cette portion du lot primitif No 3, conformément au plan de Depouilly, architecte, en date du 10 janvier 1846.
Les améliorations comprennent l'édifice en briques à deux étages, connu comme le No 43 rue Villeré ayant environ 4 chambres, la cuisine en briques à deux étages jointe au bâtiment principal avec quatre chambres, lieux d'aisance en haut et en bas, cuve, cour pavée etc.

TROISIÈME DISTRICT.

4° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet No. 378, et désigné comme le lot No 28, borné par les rues Remparts, St-Antoine, Columbus et St-Claude, mesurant 32 pieds de face à la rue Remparts sur une profondeur de 127 pieds.
Les améliorations comprennent une maison en bois ayant deux corps de logis et deux étages, couverte en ardoises, ayant une chambre et une galerie au rez de chaussée et de même au premier à chaque corps de logis, cuisine double ayant une chambre en haut et une en bas à chaque corps de logis, cuve, lieux d'aisance, etc. Cette propriété porte les numéros municipaux 379 et 381 rue Remparts.
5° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet No 323 désigné par le No 2 compris entre les rues Champs Elysées Remparts Marigny et St-Claude mesurant 30 pieds de face à la rue Champs Elysées sur une profondeur de 96 pieds. Les améliorations sont connues par les Nos 137 et 139 rue Champs Elysées, ayant une maison en bois à un étage contenant quatre grandes chambres, écurie grande cour, deux cuves etc.
6° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les améliorations et bâtisses qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet No 272, désigné comme le No 11, compris entre les rues Remparts, Marigny, Champs Elysées et Bourgogne, mesurant 30 pieds de face à la rue des Remparts sur une profondeur de 130 pieds.
Les améliorations comprennent une maison en bois à deux corps de logis et à deux étages couverte en ardoises, avec trois chambres et trois en bas, une cuisine à deux étages avec une chambre en haut et une en bas de chaque côté, allée en commun sur chaque côté. Cette propriété est connue par les Nos 502 et 504 rue des Remparts.
7° Deux certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés dans le troisième district de cette ville, dans l'ilet No 11, désigné par les Nos. 20 et 21 compris entre les rues Mandeville, Décatur, Espagne et Chartres. Le lot No 20 mesure 25 pieds de face à la rue Mandeville sur une profondeur de 124 pieds et le lot No 21 mesure 30 pieds de face à la rue Mandeville sur une profondeur de 129 pieds.
Les améliorations comprennent une bâtisse en briques à deux étages avant six chambres, une cuisine à deux étages avec quatre chambres, cour pavée, etc.
Ainsi qu'une autre bâtisse en briques à trois étages avec 10 chambres, cuisine avec trois chambres, écurie, cave, etc. connue par les numéros municipaux 37 et 39 rue Mandeville.
8° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet No 12, désigné comme lot No 4, compris entre les rues Peters Espagne, Mandeville et Décatur, mesurant 22 pieds 6 pouces de face à la rue Peters sur une profondeur de 127 pieds.
Les améliorations comprennent une bâtisse en briques à deux étages connue par le No 88 rue Peters.
9° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les améliorations et bâtisses qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet No 165, désigné comme le lot No 13, borné par les rues Dauphine, Washington, Lafayette et Royale, mesurant 30 pieds de face à la rue Dauphine sur une profondeur d'à peu près 65 pieds.
Les améliorations sont connues par le numéro municipal 562 rue Dauphine.
10° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district, dans l'ilet compris entre les rues Dauphine, Union, Bagatelle et Bourgogne, étant le No. 23, mesurant 64 pieds de face à la rue Dauphine sur une profondeur de 128 pieds.
Les améliorations sont connues par les numéros municipaux 379 et 381 rue Dauphine.

QUATRIÈME DISTRICT.

11° Un terrain ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, passages, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant, situé dans le Quatrième District de cette ville, faisant partie de la terre désignée par les lettres A et B dans le carré d'ilet 73 borné par les rues Chippewa, Annonciation, Joséphine et Jackson; le dit terrain mesure 32 pieds 5 lignes de face rue Chippewa, sur une profondeur de 62 pieds 11 pouces, 3 lignes, mesure anglaise. Les améliorations comprennent une maison de résidence double, en bois, couverte en ardoises, ayant deux chambres et une cuisine, à chaque côté, allée, cabinet d'aisance, etc., de chaque côté. La propriété porte le No 269 de la rue Chippewa.
12° Un terrain ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations quis'y trouvent les droits, passages, privilèges servitudes et dépendances y appartenant, situé dans le même district de cette ville, désigné par la lettre B, dans le carré d'ilet borné par les rues Adèle, St-André, Rousseau et St-Thomas; et aussi désigné par la lettre B du carré d'ilet No 41, d'après un plan de J. A. d'Hémécourt, voyer, daté du 1er juin, 1866, annexé à un acte passé pardevant Joseph Cohn, notaire, le 5me jour de juin, 1866. Le dit terrain mesure 30 pieds de façade rue Adèle, 30 pieds 2 lignes de largeur à l'arrière; 60 pieds 6 pouces 5 lignes de profondeur sur la limite le séparant du terrain A, et 61 pieds 2 pouces 5 lignes de profondeur du côté opposé, le plus proche de la rue Rousseau; le tout mesure américaine.
Les améliorations comprennent une maison cottage double en bois, couverte en ardoises, ayant deux chambres de chaque côté, aussi une cuisine en bois à deux étages, avec deux chambres, allée, citerne, lieux d'aisance, etc., de chaque côté, propriété portant le No 77 de la rue Adèle.
13° La moitié indivise d'un terrain ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, les droits, passages, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant, situé dans le même district, désigné par le No 6, dans le carré d'ilet borné par les rues Jackson, Joséphine, Rousseau et Felton. Le dit terrain mesure en pied anglais 31 pieds 6 pouces de façade rue Rousseau sur 83 pieds 7 pouces de profondeur entre lignes parallèles, d'après un plan fait d'un terrain dressé par A. de Armas, voyer, daté du 22 février 1869 et annexé à un acte de vente de Marie A. May à George Decker, passé pardevant Edouard Gottschalk, notaire.
Les améliorations comprennent un joli cottage en bois couvert en ardoises, ayant deux chambres et un cabinet, une cuisine à deux chambres, citerne, allée, lieux d'aisance, etc., cottage portant le No 103 de la rue Rousseau.

SIXIÈME DISTRICT.

14° Un morceau de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville, et comprenant la longitudinale inférieure ou moitié orientale du carré d'ilet borné par les rues Valmont, St. David, St. Patrick et Dufossat, désigné comme carré No 77 et mesurant 53 pieds de façade rue St. Patrick; 37 pieds, 3 pouces et 4 lignes de façade rue St. David sur 305 pieds 11 pouces de profondeur et de façade rue Dufossat, et 306 pieds de profondeur du côté opposé, côté le plus rapproché de la rue Valmont.
Les améliorations comprennent une petite bâtisse avec 2 chambres et cuisine et aussi une vaste écurie avec 35 stalles, puits, etc.
15° Un carré d'ilet dans le Quatorzième District d'Assessement borné par les rues St David, St Patrick, Marengo et Milan.
16° Trois terrains avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de cette ville, désignés comme les terrains Nos 22, 23, 24 dans le carré d'ilet No 206. Les terrains 22 et 23 mesurent chacun 29 pieds de face rue Marengo sur une profondeur de 120 pieds. Le terrain No 24 mesure 28 pieds 8 pouces de façade rue Marengo sur une profondeur et façade rue Constance.
Les améliorations comprennent une bâtisse en bois à deux étages, à distance de la rue et ayant quatre chambres, cuisine en bois avec deux chambres, citerne, lieux d'aisance, etc. Toutes les propriétés ci dessus décrites sont vendues avec pleine garantie de l'excellence des titres.
Conditions—Un tiers ou plus comptant au gré des acquéreurs, le reste payable en billets de l'acquéreur à un, deux et trois ans de la date de la vente, avec 8 pour cent par an d'intérêt à partir de cette date, billets garantis par hypothèques et lien du vendeur sur la propriété vendue. Les améliorations sur la propriété devront être assurées par l'acquéreur, les polices d'assurances transférées au tuteur, et en cas de procédures judiciaires pour le recouvrement desdits billets, 5 pour cent honoraires d'avocat à ajouter à la somme en litige. L'acquéreur assumera en sus du prix de l'adjudication, les taxes de ville et d'Etat pour l'année 1887. Il fera aussi un dépôt de 10 pour cent sur son enchère au moment de la vente.
Actes de vente pardevant J. F. Coffey, notaire, aux frais des acquéreurs.
16 avril—16,23,30—mai 7 14.21

RESIDENCE TRÈS AGREABLE

Rue Marais, entre Kerlerec et Columbus,
AVEC UN GRAND TERRAIN.

TROIS GRANDS LOTS VACANTS

Faisant face à la rue Kerlerec, entre Marais et Villeré.

Mme M. Constance Séré, Veuve de L. Séré, et autres contre Frank E. Bernard, subrogé-tuteur, et autres.

POUR UN PARTAGE.

No 30 085. Cour Civile de District paroisse d'Orléans

PAR SPEAR & ESCOFFIER.—Placide J. Spear encanteur—Bureau No 46 rue Royale—SAMEDI, 28 mai 1887 à midi, à la Bourse d'Encan Arcade rue Magazine entre Gravier et Natchez, conformément au jugement rendu le 5 avril 1887 signé le 13 avril 1887, par l'Honorable Albert Voorhies juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus seront vendues à l'encan les propriétés suivantes savoir:
1° Un lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Marais, Kerlerec, Villeré et Columbus désigné par la lettre A sur une esquisse faite par Edgar Pilié, architecte en date du 25 février 1887. Le dit lot mesure 30 pieds 6 pouces de face à la rue Marais sur 127 pieds 7 pouces 7 lignes de profondeur entre lignes parallèles, comprenant les dépendances qui consistent en une cuisine et autres dépendances placées en ce moment sur le lot attenant B et qui seront transportées et vendues avec le dit lot A. L'acquéreur du lot A devra les y transporter à ses frais dans les 15 jours qui suivront l'exécution de l'acte de vente.
Les améliorations comprennent un vaste cottage avec galerie tout autour de six pieds de largeur. Il s'y trouve deux salons avec double arche salle à manger et 3 grandes chambres à coucher cabinet et office ainsi cave chambre à bain 2 citernes waterworks lieux d'aisance etc grande cour briquetée joli jardin devant et sur le côté fleurs et arbres fruitiers ainsi que d'autres arbres donnant de l'ombrage tels que pruniers, orangers magnolias, etc.
2° Un terrain dans le Troisième District de cette ville carré d'ilet borné par les rues Marais Kerlerec Villeré et Columbus, désigné par le lot B et mesurant 30 pieds 6 pouces et 2 lignes de façade rue Kerlerec sur une profondeur de 146 pieds 10 pouces et 7 lignes sur le côté le plus rapproché de la rue Marais et 151 pieds 1 pouce et 6 lignes du côté le plus proche de la rue Villeré, le séparant du terrain C et 30 pieds 2 pouces et 6 lignes de largeur sur l'arrière plan.
3° Un terrain situé dans le Troisième District de cette ville dans le carré d'ilet borné par les rues Marais Kerlerec Villeré et Columbus contigu au terrain B et désigné par la lettre C sur le dit plan. Il mesure 30 pieds 6 pouces et 2 lignes de façade rue Kerlerec, 151 pieds 1 pouce et 6 lignes de profondeur sur le côté le plus proche de la rue des Marais le séparant du terrain B, et 155 pieds 4 pouces et 5 lignes de profondeur sur la ligne du terrain marqué D sur le dit plan, et 30 pieds 2 pouces 6 lignes de largeur derrière.
4° Un terrain situé dans le Troisième District de cette ville, carré d'ilet borné par les rues Marais Kerlerec Villeré et Colombus contigu au dit terrain C et désigné par la lettre D sur le dit plan. Il mesure 30 pieds 7 pouces 8 lignes de façade rue Kerlerec 155 pieds 4 pouces 5 lignes de profondeur du côté le plus proche de la rue Marais, le séparant du dit terrain C 160 pieds 2 pouces et 3 lignes de profondeur sur la ligne la plus proche du terrain E et 30 pieds 2 pouces et 6 lignes de largeur à l'arrière.
5° Un terrain dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Marais, Kerlerec Villeré et Columbus, touchant au lot D et mesurant 9 pieds 1 pouce de face à la rue Kerlerec sur une profondeur de 160 pieds 2 pouces et 3 lignes sur le côté le plus près de la rue Marais le séparant du lot D 161 pieds 10 pouces 2 lignes de profondeur sur l'autre ligne et 8 pieds 11 pouces et 1 ligne de largeur dans le fond. Le tout de cette propriété est la subdivision conformément au dit plan d'Edgar Pilié, architecte.
Conditions—Un tiers du prix de son enchère ou plus pour du comptant et le reste à un crédit d'un et deux ans représenté par des billets d'acquéreurs divisés en coupons comme il sera requis par le vendeur et portant intérêt à 8 pour cent par an à partir du jour de la date et devra être garanti par hypothèque spéciale et privilège et lien du vendeur sur la propriété respectivement vendue. Les taxes dues et exigibles de 1887 seront assumées par l'acquéreur en addition du prix d'adjudication. Les actes de vente seront passés pardevant Edgar Grima, notaire en la ville de la Nouvelle Orléans et sera fait contenant les clauses de 5 pour cent d'honoraires d'avocat, de non aliénation, et toutes autres clauses usuelles de garantie, assurance et le transfert de la police au vendeur et toutes les clauses usuelles de garantie aux frais du vendeur.
23avril—23 30—7 14 21 28mai

PAR W. I. HODGSON.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Le joli cottage pour résidence No. 139 rue Constance,

entre les rues Terpsichore et Robin.

Succession J. Povey Wilson, décédé.

Pour du comptant. A l'encan.

PAR W. I. HODGSON, Encanteur—Bureau No 13 rue Carondelet—SAMEDI, 28 mai 1887, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade rue des Magasins entre les rues Gravier et Natchez dans le premier district de cette ville, en vertu et conformément à un jugement et un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division "C" en date du 3 décembre 1886, et signé le 9 décembre 1886. Dossier No 18,503 dans l'affaire de la succession de J. Povey Wilson, décédé, il sera vendu à l'encan
Un terrain de valeur ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Constance, Magazine, Terpsichore et Robin, désigné par le No 4, et mesurant 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue Constance sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces et 4 lignes entre lignes parallèles, mesure américaine.
Les améliorations consistent en un cottage en bois, toit en ardoises avec attic, connu sous le numéro 139 rue Constance, et ayant un corridor et quelques 8 ou 10 chambres en tout, citerne, hangar, etc.
Le tout conformément à un plan de MM. Williams et Patton, architectes et voyer, lequel plan peut être vu à l'endroit de la vente.
Termes et conditions—Comptant en passant le titre, 10 pour cent payables comptant sur les lieux.
Acte de vente pardevant J. G. Eustis, notaire, aux frais de l'acquéreur.
26 avril—26—mai 1 8 15 22 28

ANNONCE JUDICIAIRE.

Belle maison de résidence pour famille,

Coin des rues St-Charles et Sud, faisant face à la Place Lafayette.

La "maison Conger" bien connue dans l'affaire de John Conger et autres vs. W. B. Conger et autres.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

Vente en partage à un long crédit, à l'encan.

PAR W. I. HODGSON, Encanteur—Bureau, No. 13 rue Carondelet—SAMEDI, 14 mai 1887, à midi, à la Bourse d'Encan de l'Arcade, en vertu de deux jugements et ordres collectifs de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, rendus et signés l'un à la date du 28 mars 1887, l'autre à la date du 7 avril 1887, Dossier No 20,546, dans l'affaire de John Conger et autres vs. Wilhelmina B. Conger et autres pour effectuer un partage, il sera vendu à l'encan:
Un terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Premier District de cette ville, carré d'ilet borné par les rues St-Charles, Church (ci devant Ste Marie) Sud et Girod, désigné par la lettre "A" et mesurant environ 25 pieds de façade sur chacune des rues Sud et Girod, sur une profondeur et façade rue St-Charles, d'environ 150 pieds, s'étendant de la rue Sud à la rue Girod. Le tout, plus ou moins, mesure américaine, d'après un plan de MM. Williams et Patton, architectes et voyers, que l'on pourra voir sur les lieux de la vente.
Les améliorations comprennent une maison de résidence à deux étages et demi, couverte en ardoises, formant l'angle des rues St-Charles et Girod. La résidence a corridor au premier et second et en tout vingt chambres ou plus dans les diverses dépendances, avec installations à gaz partout, manteaux de cheminées en marbre dans les principales pièces, grande citerne, hydrant, cour carrelée, etc.; le tout en excellent état, et constituant une propriété très désirable pour une nombreuse famille, une résidence aristocratique ou une institution privée ou publique. La propriété peut être visitée si on se munit d'une carte auprès de l'encanteur.
Conditions—Un tiers comptant; le reste à 1 et 2 ans de crédit, avec 7 pour cent d'intérêt et toutes les clauses usuelles de sécurité du jour de la vente. Les billets de crédit devront être divisés en coupons à la convenance des parties intéressées. 10 pour cent comptant à verser au moment de la vente, et l'acquéreur assumera en outre du prix de l'adjudication, les taxes dues et exigibles en 1887.
Acte de vente pardevant N. B. Trist, notaire, aux frais de l'acquéreur.
10 avril—10 17 24—mai 1, 8, 14.

VENTES A L'ENCAN.

PAR W. I. HODGSON.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété améliorée de valeur. Résidences, Cottages, Sites propres pour y construire.

Magasin en briques à 3 étages.

Les maisons de résidence à deux étages en bois—No 126 rue Jackson; Nos 61 et 63 rue Race.

Les cottages doubles—Nos de 56 à 70 rue Sorapuru; Nos 155 et 157 rue Rousseau.

Magasin en briques à trois étages No 97 Passage de la Bourse.

Un site de choix convenable pour qu'on y bâtisse, No 128 rue Jackson.

Toutes de bonnes propriétés rapportant de l'argent.

Succession de Anna Maria Martin, décédée.

A long crédit. A l'encan.

PAR W. I. HODGSON, Encanteur—Bureau No 13 rue Carondelet—SAMEDI, 21 mai 1887, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre les rues Gravier et Natchez, dans le Premier District de cette ville, en vertu de plusieurs ordres et d'un jugement de l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, le premier, un ordre de l'Hon F. A. Monroe, juge de la Division "C", daté du 17 avril 1887, dans l'affaire de la succession de Anna Maria Martin, Dossier No 18,660, le second un ordre de l'Hon. W. H. Rightor, juge de la Division "D", daté du 11 avril 1887, dans l'affaire de la succession de Mary Martin, épouse défunte de Louis McGittigan, et de Louis McGittigan, Dossier No 19,896, et la troisième, un jugement et un ordre de l'Hon A. L. Tissot, juge de la Division "A", rendus le 12 avril 1887 et signés le 16 avril 1887, Dossier No 20,557 dans l'affaire d'Elizabeth Martin, épouse défunte, etc., vs. Mme E. Kartz, épouse, etc., pour un partage, à l'enchère publique il sera vendu

QUATRIÈME DISTRICT.

La maison de résidence en bois à deux étages, No 126 rue Jackson.

1° Un terrain situé dans le Quatrième District de cette ville, carré d'ilet borné par les rues Jackson, Philippe, Laurel et Annonciation, désigné par le No 4 et mesurant 31 pieds 11 pouces et 2 lignes de façade rue Jackson sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles et faisant face à l'arrière à une allée de 9 pieds 10 pouces et 3 lignes de largeur commune à cette propriété, la dite allée traversant le carré de la rue Laurel à la rue Annonciation.
Les améliorations comprennent une maison de résidence avec mansarde, à deux étages en bois couverte en ardoises, portant le No 126 de la rue Jackson ayant maison de dépendance à deux étages et avant-corridor au dessus et au dessous, salons doubles, office, etc., et quelque sept ou huit autres chambres en tout, galeries, chambre à charbon, auvent pour y serrer du bois, lieux d'aisance etc., vérandah sur la devanture. La maison est à distance de la rue. Il y a jardin devant, derrière sur un côté, allées pavées en asphalt dans le moment devant, et elle est adjacente à la belle résidence de F. P. Martinez, elle est louée $40 par mois et en vaut $50.

No 128 rue Jackson, un terrain charmant pour bâtir.

2° Un terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans les mêmes district et carré et est adjacent à celui précédemment décrit, il est désigné par le No 5 et mesure 31 pieds 11 pouces 2 lignes de façade rue Jackson, sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles et fait face à l'arrière à la rue Commune. Il y a une allée en commun avec la propriété voisine.
C'est un excellent terrain pour y bâtir. Il y a des magnolias et autres arbres devant et derrière jardin sur le côté 2 poulaillers élevés sur l'arrière terrain et est dans le moment pavé en asphalt devant.

Coin des rues Sorapuru et Fulton.

3° Un morceau de terre (2 terrains) avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de cette ville carré d'ilet No 3 ou 26 borné par les rues Sorapuru, Première, St Thomas ou Fulton et Rousseau, désigné par la lettre E et mesure 31 pieds 9 pouces et 3 lignes de façade rue Fulton sur une profondeur et façade rue Sorapuru de 120 pieds sur une largeur à l'arrière côté de la rue Rousseau de 30 pieds 9 pouces et 3 lignes et 120 pieds 1 pouce et 6 lignes sur la ligne supérieure de côté près la rue Première le tout plus ou moins.
Les améliorations consistent en quatre cottages doubles en bois couverts en ardoises connus sous les Nos de 56 à 70 rue Sorapuru, le coin occupé comme épicerie. Chaque cottage a environ de chaque côté 4 chambres auvent lieux d'aisance, citerne etc. Le tout donne un revenu d'environ $70 par mois, valant $90.

No 157 Rue Rousseau.

4° Un terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Quatrième district de cette ville, carré No 27, borné par les rues Rousseau, Philip, Sorapuru et Fulton, désigné par le No 77 et mesurant 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de façade rue Rousseau sur une profondeur de 100 pieds entre lignes parallèles.
Les améliorations consistent en un cottage double en bois couvert en ardoises portant le No 157 de la rue Rousseau avec bâtisse de derrière à deux étages ayant quatre chambres de chaque côté galerie, citerne auvent, lieux d'aisance et se loue $18 par mois.

No 155 rue Rousseau.

5° Un terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le même district et carré adjacent à la propriété dernièrement décrite, désigné par le No 76 et mesurant 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue Rousseau sur une profondeur de 100 pieds, entre parallèles.
Les améliorations consistent en un cottage double en bois couvert en ardoises portant le No 155 de la rue Rousseau et est construit comme la propriété précédemment décrite, sur le terrain adjacent, No 77. Elle donne de revenu $18 et pourrait en donner $24. Avec ce terrain il se trouve un morceau de terre sur l'arrière près du terrain primitif 114 et mesurant 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de façade sur la limite inférieure du terrain No 75—26 pieds 4 pouces et 6 lignes sur la limite de derrière No 13, et 31 pieds 11 pouces et 5 lignes sur la limite du terrain No 115, et enfin 29 pieds 4 pouces et 6 lignes sur la ligne qui le sépare de la première portion du terrain No 114 formant la profondeur totale pour le terrain No 76 de 129 pieds 4 pouces et 6 lignes entre parallèles.

PREMIER DISTRICT.

Nos. 61 et 63 rue Race.

6° Une certaine portion de terre (2 lots) avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situées dans l'ilet No 21 borné par les rues Race, Robin, Fulton et Religieuse désignée par le No 11, et mesurant 34 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue Race sur une profondeur de 127 pieds 30 pouces 5 lignes.
Les améliorations consistent en deux maisons en bois à deux étages à deux corps de logis couvertes en ardoises connues comme les Nos 61 et 63 rue Race, et contenant huit chambres ou plus pour maison (quatre au dessus et quatre au dessous) avec lieux d'aisance, citernes hangar, etc. Elles rapportent $27 par mois valant $36. Ces deux maisons seront vendues séparément.

DEUXIÈME DISTRICT.

No 97 Passage de la Bourse.

7° Une certaine portion de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situées dans le Deuxième District de cette ville dans l'ilet borné par le Passage de la Bourse, et les rues Royale, Bienville et Conti, désignée comme Nos 14 et 15, et mesurant 24 pieds de face au Passage de la Bourse, sur une profondeur de 21 pieds 8 pouces d'un côté et de la même profondeur plus ou moins sur la ligne opposée, laquelle ligne de derrière forme tout le lot No 15 et moitié du lot No 14 conformément au plan.
Les améliorations comprennent une bâtisse en briques à trois étages couverte en ardoises connue comme le No 97 Passage de la Bourse avec balcon sur la façade, elle a deux bureaux au rez-de-chaussée, 2 chambres au 1er et 2 chambres au 2e, avec hydrant, lieux d'aisance, etc. Les bureaux sont occupés par M. F. Le Beaque et autres: les résidences sont au-dessus. Le loyer est de $15 à $20 par mois. Le mesurage ci-dessus est calculé au pied américain, un peu plus ou un peu moins, conformément aux plans que l'on peut voir au lieu de la vente. On peut aussi examiner la maison en se munissant d'une carte de l'encanteur.
Conditions—Un tiers ou plus comptant, et le reste à un et deux ans de crédit avec 8 pour cent d'intérêt à partir du jour de la vente et toutes les clauses de garantie ordinaires. Les billets seront divisés en coupons au gré des parties intéressées. Il sera payé comptant sur les lieux 10 pour cent, et les acquéreurs assumeront, en sus du prix d'adjudication, le paiement des taxes de 1887.
Actes de vente pardevant John Bendernagel, notaire, aux frais des acquéreurs.
17 avril—17 21 24 avril, 1 8 15 21mai

ANNONCE JUDICIAIRE.

Pour un Partage.

Propriété commerciale élégante, Bâtisses en briques doubles, à trois étages,
Formant le coin sud-ouest des rues Gravier et Baronne,
Occupées par L. Christ & Cie, Knoop, Frerichs & Cie, E. B. Musgrove et autres, et rapportant $4200 par an, avec un splendide rez-de-chaussée vacant valant $1000 par an.

Succession de Adolph Frerichs, décédé.

A un long crédit. A l'encan.

PAR W. I. HODGSON, Encanteur—Bureau, No 13 rue Carondelet—le SAMEDI 21 mai 1887, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, rue des Magasins, entre Gravier et Natchez, dans le Premier District de cette ville, en vertu de, et conformément à un jugement et à un ordre de l'Hon. Albert Voorhies, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, rendu le 11 avril 1887 et signé le 15ème jour d'avril 1887, dossier No 20,742 dans l'affaire de Edward Eisenhauer, avocat de facto des tuteurs des mineurs Frerichs vs. Mme Vve Adolph Frerichs et als, pour un partage, à un long crédit, et un bas taux d'intérêt, il sera vendu, à l'encan—
Un lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Baronne, Dryades, Gravier et Union, mesurant 45 pieds, 6 pouces de face à la rue Baronne, 78 pieds 8 pouces et 2 lignes de profondeur et face à la rue Gravier, 80 pieds 1 pouce et 6 lignes sur la ligne de côté la plus rapprochée de la rue Union, sur une largeur dans le fond, près de la rue Dryades de 44 pieds, 9 pouces plus ou moins, mesure américaine.
Les améliorations comprennent une bâtisse double moderne, solidement construite à trois étages avec toit en ardoises, rue Baronne 62, bâtie d'une façon spéciale pour le confort, pour bureaux de facteurs, large vestibule au centre, parquet en tuiles, plafonds élevés, de grands bureaux confortables, bien aérés et bien clairs, avec de magnifiques voûtes à l'épreuve du feu dans chaque bureau, aux premiers et second étages des réservoirs élevés en fer, lavoirs, cours, lieux d'aisance etc. de chaque côté, et installations de gaz partout; le tout en parfait ordre et condition, partiellement occupées en ce moment, et rapportent $4,200 par an, avec un rez-de-chaussée vacant, valant $1000 par an, donnant la perspective d'un loyer de $5,200 par an.
Cette magnifique propriété est diagonalement en face de l'élégant bloc de "Lehman, Stern & Cie., un ilet de la Bourse au Coton, et sa location restant toujours centrale et désirable, commandera toujours des locataires de première classe avec loyers rémunératifs et est un excellent versement pour des capitalistes ou autres.
Termes et Conditions.—Un tiers comptant, et la balance à 1 et 2 ans de crédit du jour de la vente, avec billets et coupons à la convenance des parties intéressées, portant 6 pour cent d'intérêt par an, de la date jusqu'à parfait paiement, et toutes les clauses de garanties usuelles, incluant une hypothèque spéciale avec lien de vendeur, transfert de polices d'assurance et 5 pour cent de frais d'avocat en cas de procès sur un des billets ou coupons quelconques de crédit. L'acquéreur assumera en outre de son enchère les taxes de 1887, du jour de la vente, un dépôt comptant de 10 pour cent sera payé sur les lieux.
Acte de vente pardevant Octave Morel, Esq. notaire, aux frais des acquéreurs.
17avril—17,24—1,8,15,21 mai.

VENTES A L'ENCAN

PAR W. I. HODGSON

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Lawrence Finn, décédé.

BATISSE DOUBLE EN BOIS, No 309 rue Lafayette;
BATISSES,
Encoignure des rues Bienville et Rendon,
A l'encan—Pour du comptant.

PAR W. I. HODGSON, encanteur—Bureaux, No 13 rue Carondelet—SAMEDI, 28 mai 1887, à midi, à la Bourse d'encan de l'Arcade rue Magazine, entre Gravier et Natchez, Premier District de cette ville, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division C, daté le 22ème jour du mois d'avril 1887, dossier No 20,518 pour le compte de la succession de Lawrence Finn, décédé, à l'enchère publique, il sera vendu—

Maison double de résidence.

1° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans le carré d'ilet borné par les rues Lafayette, Poydras, Howard et Freret, mesurant 32 pieds 6 pouces de face à la rue Lafayette, à peu près la même largeur sur le fond, sur une profondeur de 106 pieds 9 pouces sur la ligne du côté de la rue Howard et environ 106 pieds 7 pouces et 4 lignes sur la ligne du côté de la rue Freret, le tout plus ou moins, et désigné comme le lot No 4.
Les améliorations comprennent une maison double de résidence en bois, ayant trois chambres de chaque côté, citerne, hangar, etc., portant le No 309 de la rue Lafayette.

Coin des rues Bienville et Rendon.

2° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans le carré d'ilet borné par les rues Bienville, Douane, Rendon et l'avenue Hagan, désigné par le No 9, mesurant 30 pieds 9 pouces de face à la rue Bienville sur une profondeur de 102 pieds 8 pouces et 4 lignes entre lignes parallèles.
Les améliorations comprennent quelques vieilles bâtisses en bois, écuries, hangars, citernes, etc.
Termes et conditions—Comptant sur le transfert des titres. 20 pour cent devant être payés comptant au moment de l'adjudication. Les acquéreurs devront assumer le paiement des taxes pour l'année 1887.
Actes de vente pardevant Geo. C. Préot, notaire, aux frais des acquéreurs.
24 avril—mai 1 8 15 22 28.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Maison de résidence double, No. 366 rue Broad près Esplanade et des Fair Grounds.

Succession de David Teelers, décédé.

Par ordre de cour. Pour du comptant.

PAR W. I. HODGSON, encanteur—Bureau No. 13 rue Carondelet—SAMEDI, 21 mai 1887, à midi, à la Bourse d'encan de l'Arcade, rue Magazine, entre les rues Gravier et Natchez dans le premier district de cette ville en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, en date du 13 avril 1887, Dossier No. 20,479 pour le compte de la succession de David Teelers décédé à l'enchère publique, il sera vendu
UN TERRAIN avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de cette ville, carré d'ilet borné par les rues Broad, White, Aubry et d'Abadie mesurant 27 pieds de façade rue Broad sur une profondeur de 105 pieds entre lignes parallèles.
Les améliorations consistent en une bâtisse double avec 2 chambres plâtrées de chaque côté, auvent, citerne, etc. et donne un revenu de $6 par mois. La propriété porte le No. 366 rue Broad et n'est qu'à quelques ilets des Fair Grounds et des chars des rues Esplanade et Dumaine.
Conditions—En passant titres 10 pour cent payables comptant sur les lieux et le paiement des taxes de 1887 accepté.
L'acte de vente pardevant Geo. C. Préot, notaire aux frais de l'acquéreur.
17 avril—17 24—mai 1 8 15 21

PAR MATHER & HOMES.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Meubles de maison. Effets mobiliers.

Succession de Barthélemy Lataple.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Dossier No 20,549
A l'encan.

PAR MATHER & HOMES—WARREN HOMES, Encanteur, Bureau No 9 rue Carondelet—JEUDI 12 mai 1887 à 10 1/2 A. M. au local coin des rues [illegible], en vertu et conformément à un ordre de l'Hon F. A. Monroe juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans daté le 29 avril 1887 pour compte de la succession ci-dessus il sera vendu
Un lot de meubles de maison et effets mobiliers d'après un inventaire enregistré au bureau du greffier de l'Honorable cour mentionnée ci-dessus.
CONDITIONS—Comptant avant livraison.
1er mai—1 4 10 12

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur dans le Quatrième district sur la rue Liberté, entre Première et Seconde

Succession de Elizabeth Jones

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Dossier No 9,906.

PAR MATHER & HOMES—Warren Homes, encanteur—Bureau No 9 rue Carondelet—SAMEDI, 21 mai 1887, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade rue des Magasins entre Gravier et Natchez, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A, en date du 15 avril 1887, Dossier No 9,906 pour le compte de la succession de Elizabeth Jones, il sera vendu
1° Un terrain de valeur ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième district de cette ville dans l'ilet borné par les rues St David, Liberté, Première et Seconde, désigné comme lot No 12 sur un plan dressé par B. T. Nicholas, voyer, et mesurant 26 pieds 6 pouces de face à la rue Liberté, sur une profondeur de 150 pieds entre lignes parallèles conformément au récent plan fait par Stewart & Hoffman, voyers en date d'avril—1887.
Les améliorations comprennent une maison cottage.

—Aussi—

A la même heure et emplacement pour le compte de la dite succession il sera vendu un lot de meubles de maison, etc. conformément à un inventaire déposé au bureau du greffier de la susdite honorable cour.
Conditions comptant—Dix pour cent sur les lieux pour lier la vente.
Acte de vente pardevant John Bendernagel notaire aux frais de l'acquéreur y compris les taxes dues et exigibles en 1887.
17 avril—17,30—mai 7 14 21.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un cottage de valeur dans le Quatrième District.
No 469 rue Annonciation,

entre Philip et Première.

Succession de Dennis Hefferman.

Cour Civile de District pour paroisse d'Orléans—No 20 615.

PAR MATHER & HOMES—WARREN HOMES, encanteur Bureau No. 9 rue Carondelet—SAMEDI, 7 mai 1887, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade rue Magazine, entre Gravier et Natchez en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. Albert Voorhies juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division E, en date du 30 mars 1887 Dossier No 20,615 pour le compte de la succession Dennis Hafferman, à l'encan il sera vendu—
Un lot de terre de valeur ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Quatrième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Annonciation, Laurel, Philip et Première désigné comme le lot No 4 et mesurant 27 pieds 4 pouces de face à la rue Annonciation sur une profondeur, entre lignes parallèles de 150 pieds 8 pouces, plus ou moins au pied américain conformément à un plan fait par [illegible] Stewart voyer en date du — avril 1887. Les améliorations comprennent une résidence cottage connue par le No 469 rue Annonciation. Conditions—Comptant. Un dépôt de 10 pour cent comptant pour lier la vente.
Actes de vente pardevant Benjamin Ory notaire aux frais de l'acquéreur, les taxes dues et exigibles en 1887 par l'acquéreur.
3avril—3,9,16,23,30—7mai

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur dans le Troisième District.

Rue Mandeville, entre Claiborne et Robertson.

Succession de Catherine Louisa Salzer, épouse de Lorenzo Dow Page.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Dossier No 20,152.

PAR MATHER & HOMES—Warren Homes, encanteur, bureau No 9 rue Carondelet—SAMEDI, 7 mai 1887, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre Gravier et Natchez, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. Albert Voorhies, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E en date du 31 mars 1887, dossier No. 20,152, pour le compte de la succession de Catherine Louisa Salzer, veuve Lorenzo Dow Page à l'encan il sera vendu—
1° Deux lots de terre de valeur, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Mandeville Claiborne, Robertson et Espagne mesurant chacun 35 pieds de face à la rue Mandeville sur une profondeur de 118 pieds entre lignes parallèles.
Les améliorations comprennent un cottage en bois ayant quatre chambres et autres bâtisses, etc.
2° Un lot de terre de valeur situé dans les mêmes district et ilet, et touchant la propriété ci dessus décrite, mesurant 35 pieds de face rue Mandeville, sur une profondeur et de face à la rue Claiborne de 118 pieds, et formé l'encoignure des rues Mandeville et Claiborne. C'est un terrain nu.
Les propriétés ci dessus sont, plus ou moins, au pied américain, conformément à un plan fait par E. Surgi, voyer, en date du 7 mars 1887.
Conditions—Comptant 10 pour cent sur les lieux pour lier la vente.
Actes de ventes pardevant Félix Boulmay, notaire, aux frais des acquéreurs, et incluant les taxes de 1887.
3 avril—3,9,16,23,30 mai 7

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Henderson Carter et Mary Jane Jones son épouse.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Dossier No 19,848.

PAR MATHER & HOMES—WARREN HOMES, Encanteur—Bureau, No 9 rue Carondelet, SAMEDI, 28 mai 1887, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magasins entre Gravier et Natchez en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. Albert Voorhies, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E en date du 22 avril 1887. Dossier No 19,848 pour le compte de la succession ci-dessus, il sera vendu—
Un lot de terre de valeur, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Cadiz, Jena, Dryades et Bacchus, mesurant 25 pieds de face à la rue Dryades sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles conformément à un plan fait par Stewart et Hoffman, voyers en date du — avril 1887. Les améliorations comprennent une maison cottage.
Conditions—Comptant, 10 pour cent comptant sera requis sur les lieux pour lier la vente.
Acte de vente pardevant Geo. C. Préot, notaire, incluant les taxes de 1887.
24 avril—24, mai 3, 10, 17, 28.

VENTES A L'ENCAN.

PAR HOEY & O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Maison de résidence et magasin double au coin nord-est des rues Carondelet et Huitième.

Vente de crédit à l'encan.

Succession de John Canty.

No 20,766—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureau No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 28 mai 1887, à midi, à la Bourse d'Encan de l'Arcade, rue Magazine en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans en date du 26 avril 1887, il sera vendu à l'enchère publique la propriété ci après décrite, à savoir—
Le magasin double à un étage en bois avec maison de résidence dans le Quatrième District de cette ville, carré d'ilet borné par les rues Carondelet, St Charles, Septième et Huitième. La terre comprend tout le terrain No 11 et une partie du terrain contigu No 10. Il mesure 37 pieds 3 pouces de façade rue Huitième, sur une profondeur et façade rue Carondelet de 114 pieds 4 pouces; et du côté le plus proche de la rue St Charles, il a une première profondeur de la rue Huitième, de 81 pieds 4 pouces, de là il s'étend à angles droits vers la rue St Charles, et mesure 22 pieds 9 pouces sur une ligne parallèle avec la rue Huitième, de là il a une quatrième profondeur de 33 pieds jusqu'à sa ligne inférieure qui a une largeur de 60 pieds. Le terrain forme le coin des rues Carondelet et Huitième.
Conditions—Un tiers ou plus comptant au gré de l'acquéreur, la balance, à un crédit de un et deux ans avec intérêt à 8 pour cent par an lien du vendeur et toutes les clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur assumant le paiement de toutes les taxes dues en 1887, et faisant dépôt de 10 pour cent comptant au moment de l'adjudication.
L'acte de vente pardevant Andrew Hero, Jnr., aux frais de l'acquéreur.
27 av—7 mai—7,14,21,28.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété centrale de choix.

Le magasin double en briques, No. 44 rue Canal et 63 rue Commune, entre Magasins et Tchoupitoulas, occupé par Woodward Wight & Co.

Succession de Veuve J. A. Grailhe.

Nos. 19,839—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J Hoey, encanteur Bureau, 17 rue Carondelet—SAMEDI, 21 mai 1887, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, rue des Magasins, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 19 avril 1887 il sera vendu à l'encan la propriété de valeur suivante, à savoir
Le magasin en briques à quatre étages No 44 rue du Canal et No 63 rue Commune dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Canal, Commune, Magasins et Tchoupitoulas. Le lot est désigné par le No 13 et mesure 25 pieds de face à la rue du Canal, 25 pieds 5 pouces de face à la rue Commune et sur une profondeur traversant le dit ilet de 121 pieds 6 pouces et 3 lignes sur la ligne du lot No 14 et 126 pieds 1 pouce 6 1/2 lignes sur la ligne du lot No 12. Cette belle propriété fait face à la Douane et à la Poste et touche au magasin principal de MM Woodward Wight & Co et est pour le moment occupée par eux.
Conditions—Un tiers ou plus comptant au gré de l'acheteur et le reste à 1 et 2 ans de crédit à un et deux ans de terme à compter du jour de la vente ce crédit devant être représenté par ces billets portant intérêt à raison de 8 pour cent l'an du jour de la vente jusqu'à paiement final. L'acquéreur devra s'engager à payer cinq pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès pour obtenir le paiement des billets ou d'une partie des dits billets. Il devra en outre tenir la propriété assurée et transférer la police au porteur des dits billets. Le paiement des billets et l'exécution de toutes les obligations de l'acheteur seront garantis par hypothèque spéciale et le privilège du vendeur sur la propriété vendue. L'acquéreur assumera le paiement des taxes de 1887 en sus du prix d'adjudication et sera requis de faire un dépôt de dix pour cent sur le montant de l'adjudication au moment de la vente.
Acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant Geo. C. Préot notaire.
20avril—20 23 30—7,14,21mai.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un cottage élevé et grands terrains.
No 335 rue Chestnut, entre l'Avenue Louisiana et la rue Delachaise.

Succession de Henry F. Bequier.

No. 20,459—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureau No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 14 mai 1887, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade rue Magazine entre la rue Gravier et le Natchez Alley en vertu d'un ordre de l'Hon Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans en date du 11 avril 1887 il sera vendu la propriété ci après décrite—à savoir—
Un étage en bois avec un cottage, connu sous le No 335 rue Chestnut dans le Sixième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Chestnut, Coliseum, Delachaise et l'Avenue de la Louisiane, le terrain est composé du tout des lots Nos 17, 18 et 19 et de 24 pieds de face du lot No 16 mesurant ensemble 120 pieds de face à la rue Chestnut, 129 pieds 10 pouces 4 lignes de profondeur entre lignes parallèles. La bâtisse est retirée de la rue à une grande partie devant et large corridor dans le centre et un terrain avec jardin. Cette propriété touche la résidence de J. B. Woods, est près de celles de MM Miller et Rice, et peut être visitée avec une carte.
Conditions—Comptant. L'acquéreur assumera le paiement de toutes les taxes de 1887, et un dépôt de 10 pour cent au comptant au moment de la vente.
Acte de vente pardevant Geo. C. Préot, notaire aux frais de l'acquéreur.
13 avril—12 23 30, mai 7 14

ANNONCE JUDICIAIRE.

Le Lot au coin des rues Aline et Laurel.

Succession de Wm. N. Finney.

No. 20,253—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureau No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 14 mai 1887, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, rue des Magasins en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans en date du 7 avril 1887 il sera vendu à l'encan—
Deux lots de terre dans le Sixième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Aline, Delachaise, Live Oak ou Constance et Laurel étant les lots Nos 10 et 11 qui mesurent comme suit: Le No 10 mesure 28 pieds 4 pouces de face à la rue Aline, et le No 11 mesure 28 pieds 10 pouces et 4 lignes de face à la rue Aline, chacun a une profondeur de 100 pieds entre lignes parallèles, le dit lot No 11 forme l'encoignure des rues Aline et Laurel et est partiellement amélioré.
Conditions—Un tiers ou plus comptant au gré des acquéreurs et le reste à un et deux ans de crédit avec intérêt à 8 pour cent par an, privilège de vendeur et toutes les clauses usuelles. Les acquéreurs assumeront toutes les taxes de 1887 et un dépôt de 10 pour cent comptant sera exigé.
Actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant James Fahey, notaire.
12 avril—12,23,30—mai 7 14

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété à McDonoghvill

Succession d'Antoine Maréchal.

No 19,953—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureau No 17 Carondelet—SAMEDI 14 mai 1887, à midi, à la Bourse d'Encan de l'Arcade, rue Magazine en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 31 mars 1887, il sera vendu à l'encan—
1° Deux lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent à McDonoghville, cinquième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Monroe, Franklin, De Armas et Lapeyrouse. Les dits lots sont Nos 3 et 25 se touchant et mesurent comme suit: Le lot No 3 mesure 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue Monroe et le lot No 25 mesure 32 pieds de face à la rue Monroe et chacun des dits lots mesure 127 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur. Les améliorations comprennent un cottage à un étage, connu par le No 108 rue Monroe.
2° Vingt trois lots de terre formant presque tout l'ilet borné par les rues Madison, Monroe, De Armas et Lapeyrouse. Etant les Nos. 1 à 9 et 11 à 24 inclusivement (le lot No 10 forme l'encoignure des rues Madison et Lapeyrouse, ayant 30 pieds de face à la rue Madison et 120 pieds de profondeur, n'est pas inclus) et mesurant ensemble 270 pieds de face à la rue Madison, 300 pieds à la rue Monroe, 300 pieds à la rue De Armas et 150 pieds à la rue Lapeyrouse.
Les améliorations ne sont pas incluses, la propriété est vendue comme terrain nu.
Conditions—Comptant.
Acte de vente, aux frais de l'acquéreur, pardevant R. H. Downing notaire.
Et à la même heure et emplacement, il sera vendu les meubles et effets mobiliers de la dite succession, conformément à un inventaire déposé en mon bureau, une copie sera exhibée à la Bourse.
Conditions—Comptant.
12 avril—12 16 23 30—mai 7 14

ETAT DE LA LOUISIANE, COUR CIVILE de District pour la Paroisse d'Orléans—Je certifie par ceci que le 22me jour de mars 1887 un jugement a été rendu par cette cour dans l'affaire suivante, conçue en termes et chiffres suivants:
Mme Martha A. Smith vs. J. P. Smith.—No. 20,222.—Division D
Sur motion de Jos. H. & J. Zach Spearing, avocats de la plaignante, et sur production à la Cour des preuves à l'appui de la demande de la plaignante, la loi et les évidences étant en faveur de la plaignante—
Il est ordonné, adjugé et décrété que le jugement par défaut enregistré dans cette affaire le 3 mars 1887, soit maintenant confirmé, rendu final et conséquemment qu'il y ait jugement en faveur de la dite plaignante Mme Martha A. Smith, et contre le défendeur J. P. Smith, son mari, décrétant une dissolution de la communauté existant entre elle et son mari, et une séparation des propriétés existant entre eux précédemment.
Et il est de plus ordonné, adjugé et décrété qu'il y ait jugement en faveur de la dite plaignante Mme Martha A. Smith et contre le défendeur J. P. Smith en la somme de sept mille cinq cents piastres avec intérêt à 8 pour cent par an, du 23 juillet 1880, et les frais du procès.
Jugement rendu le 22 mars 1887.
Jugement signé le 29 mars 1887.
(Signé) N. H. RIGHTOR, Juge.
En foi de quoi j'ai apposé ici ma signature et annexé le sceau de la dite Cour dans la ville de la Nouvelle Orléans, ce 11me jour d'avril de l'an de Notre Seigneur mil huit cent quatre-vingt-sept.
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
26 avril—26—mai 3 10 17 25

Mme Barbara Glaser, veuve de A. Nikoli, vs ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 20,367—Division D.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Thomas Duffy, shérif civil de la paroisse d'Orléans et syndic provisoire de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier,
28 avril—28—mai 3 7.